

Bagneux, le 4 novembre 2020

Communiqué de presse

Tableau de bord national de l'Agefiph : l'inclusion au travail, une nécessité pour faire face à la crise

A l'approche de la 24^e Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH), l'Agefiph publie son dernier tableau de bord national semestriel, donnant un aperçu sur la situation professionnelle des personnes en situation de handicap en 2020 à fin juin 2020.

Du 16 au 20 novembre prochain, la SEEPH sera l'occasion de faire un point sur l'impact de la crise sur l'emploi des personnes handicapées, et de discuter des perspectives et solutions à mettre en œuvre pour améliorer l'inclusion.

L'emploi des personnes en situation de handicap est fortement menacé par la crise sanitaire et économique actuelle générée par la pandémie de Covid-19. Pendant le premier semestre 2020 les personnes en situation de handicap ont été relativement épargnées : alors que le nombre total de demandeurs d'emploi a progressé de 5%, le nombre de Bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) sans emploi a baissé de 3%. Toutefois, ces évolutions masquent une réalité plus contrastée : l'insertion et la reprise d'emploi des BOE restent difficiles. En effet, les flux de sortie du chômage ont fortement diminué pour les BOE : les reprises d'emploi déclarées à Pôle emploi ont diminué de 30% au 1^{er} semestre 2020 par rapport au 1^{er} semestre 2019.

De plus, les demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi (DEBOE) présentent toujours des difficultés particulières d'insertion avec notamment :

- **un âge élevé** : près de 250 000, soit 50 %, ont 50 ans ou plus (contre 26 % pour l'ensemble des publics),
 - **un faible niveau de formation** : seuls 177 000, soit 36%, ont un niveau supérieur ou égal au bac (contre 53% pour l'ensemble des publics),
 - **un chômage de longue durée** : à fin juin 2020, 61 % des DEBOE sont en chômage de longue durée et 127 000, soit plus d'un DEBOE sur quatre, sont inscrits depuis plus de trois ans, leur nombre continuant à augmenter.
- L'ancienneté moyenne d'inscription est de 883 jours pour un DEBOE, soit 215 jours de plus que pour l'ensemble des publics.



Il est à noter qu'environ 25% des DEBOE sont bénéficiaires de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH), soit 124 000.

Par ailleurs, selon une récente [étude](#) réalisée par l'Ifop et l'Agefiph, les personnes en situation de handicap ont vu, depuis le début de la crise sanitaire, leur état de santé physique et psychologique se dégrader.

C'est pourquoi, dans ce contexte, tous les acteurs de la politique de l'emploi et du handicap se mobilisent pour prévenir et limiter les effets de la crise économique et sociale, et soutenir l'emploi des personnes handicapées ainsi que leurs employeurs.

L'Agefiph agit

Depuis toujours, l'Agefiph développe des mesures en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap. En 2020, elle a mobilisé 40 millions d'euros pour financer des mesures exceptionnelles destinées aux entreprises et aux professionnels handicapés, qu'ils soient salariés ou indépendants. Ces mesures financent notamment la mise en place du télétravail, sécurisent les déplacements professionnels ou l'emploi de personnes en situation de handicap malgré le contexte, facilitent la poursuite des formations à domicile ou l'embauche d'apprentis ou d'alternant et soutiennent les entrepreneurs en situation de handicap. Elles sont complétées des aides de l'Etat, notamment de la [prime à l'embauche](#), et des aides au recrutement en alternance. *Retrouvez toutes les mesures de l'Agefiph [ici](#).*

Pour réfléchir et agir sur l'ensemble des questions posées par l'emploi et le handicap, et trouver des solutions concrètes, l'Agefiph a ouvert avec les principaux acteurs de l'emploi et handicap une plateforme de débats en ligne. Cette [consultation](#) se poursuit pendant le confinement : à partir du 9 novembre une quarantaine de propositions, issue des plus de 500 contributions déposées seront soumises au vote des personnes en situation de handicap, des employeurs publics et privés et des acteurs de la formation, de la santé au travail et de l'emploi.

La Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées permettra, du 16 au 20 novembre, de poursuivre ces réflexions et de soutenir la mobilisation pour l'emploi des personnes handicapées.

Programme de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

Compte tenu des annonces récentes de reconfinement, l'Agefiph et ses partenaires réfléchissent à une version digitalisée de leurs événements.

L'agenda sera mis à jour très prochainement.

Pour en savoir plus, consulter le dossier de presse dédié en pièce-jointe.



A PROPOS DE L'AGEFIPH

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) agit pour développer l'inclusion des personnes handicapées dans l'emploi. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; soutient les acteurs de l'emploi, de la formation et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2019, l'Agefiph a financé près de 223 000 aides et services.

Plus d'informations sur www.agefiph.fr
[Suivez l'Agefiph sur Twitter @Agefiph](https://twitter.com/agefiph)

CONTACTS PRESSE

Pauline Carde / pcarde@lebureaudec.com / 06 32 03 22 55
Ghislaine Cristofolletti / g-cristofolletti@agefiph.asso.fr / 06 21 65 41 96